

Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers

Nathalie Long et Brice Tonini

Natures et Métropoles
Volume 12, numéro 2, septembre 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022532ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Long, N. & Tonini, B. (2012). Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers. *VertigO*, 12(2).

Résumé de l'article

De nos jours la végétation, par opposition au minéral, occupe une place importante dans le tissu urbain des villes occidentales. Elle est de plus en plus désirée par les urbains pour leur permettre de supporter la ville, de l'accepter dans leurs pratiques et usages quotidiens. Les espaces verts sont des lieux de détente et de récréation, prisés par les citoyens (Emelianoff, 2007; Da Cunha, 2009). Les apports de la végétation sont indéniables : elle est une source de bien-être et de plaisir, et son pouvoir apaisant contribue à la réduction de certains maux urbains comme la pollution de l'eau et de l'air ou l'îlot de chaleur urbain. (Akbari, 2002; Nowak et al., 2006; Matusoka et al., 2008). Si 7 Français sur 10 choisissent aujourd'hui leur lieu de vie en fonction de la présence d'espace vert à proximité de leur habitation (UNEP, 2008), les raisons de cet engouement sont diverses : relaxation, rencontre des autres habitants ou pratique d'un sport ou d'une activité récréative (Sanesi et al., 2006). D'après une enquête menée sur les pratiques et le ressenti de visiteurs de trois parcs urbains nantais et auprès d'habitants d'un quartier durable d'Angers, il en ressort une volonté réelle des usagers de faire une coupure avec la ville, de se retrouver dans un endroit calme ou de pratiquer une activité. L'ambiance du parc (entretenu/sauvage) ne semble pas avoir d'influence sur le ressenti des usagers. Ces résultats permettent de cerner les demandes de nature pour pouvoir mieux y répondre lors de futurs aménagements urbains.



Nathalie Long et Brice Tonini

Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers

La végétation : une réponse à une demande sociale des populations urbaines

- 1 Au cours du XXe siècle, les recherches en écologie urbaine¹ se sont traduites par un questionnement sur la place de la nature dans le milieu urbain sous l'angle de sa sauvegarde et/ou de sa restauration. Conjointement, architectes et praticiens de la ville ont accordé une place non négligeable à la nature au sein de leurs projets (Bouchain et al., etc.) en particulier dans l'optique d'améliorer le cadre de vie à l'image de la grille de Dupont (1958) qui fixe un ratio espaces verts/bâti pour l'équipement des Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP), ainsi que la taille, la nature, la localisation de ces programmes à réaliser. En 1976, suite à la conférence de Vancouver, l'idée d'utiliser des matériaux écologiques dans l'habitat fait son chemin dans le milieu de l'architecture. En 1977, la revue *Urbanisme*, publie « *L'écologie contre l'urbanisme?* » et quelques années plus tard, en 1984, ce sont les urbanistes qui sont touchés par la vague « écolo » à travers un Manifeste pour l'écologie urbaine. Avec l'avènement du développement durable dans les dernières décennies du XXe siècle, une nouvelle impulsion a été donnée et présente la nature, vue ici à travers le végétal, comme une possible réponse aux impacts négatifs de la ville : absorption de la pollution, lutte contre les dépenses énergétiques, réduction des inégalités sociales par l'accession à un environnement de qualité, outil de pacification, etc.(Matusoka et al., 2008; Nowak et al., 2006; Akbari, 2002). La nature est ainsi souvent associée aux projets d'actions pour assurer la durabilité urbaine. Elle semble être devenue un élément incontournable pour satisfaire aux exigences environnementales, mais aussi pour répondre à la volonté des sociétés d'un retour à la nature (en opposition à l'artificiel) et à l'amélioration du cadre de vie (ambiance, esthétique, confort). Reste alors à définir quel type de nature est désirée, sous quelle forme, autant pour les pratiques des tous les jours que pour l'ambiance ressentie.
- 2 D'une manière plus générale, ces nouveaux rapports entre ville et nature participent à « l'ambiance urbaine » qui peut être définie comme une analyse conjointe des sciences physiques et des sciences sociales qui « tentent d'associer des éléments objectifs, mesurables, par exemple physiques et climatiques (morphologie, densité, minéralisation, micro-climat urbain...), des éléments plus subjectifs qui varient selon les usages et les perceptions différentiels du sensible [...], et des caractérisations relevant d'une esthétique urbaine de la multisensorialité, qui ne réduisent pas l'urbanisme aux seuls aspects de la forme visuelle » (Pumain et al., 2006).
- 3 L'interrogation du ressenti face à la végétation en milieu urbain constitue un exercice délicat, car il suppose de prendre en compte des éléments aussi variés que subjectifs. Ce ressenti se définit par le fait d'éprouver une émotion, une sensation, d'être affecté d'une façon agréable ou pénible et s'articule autour de la notion de « socialisation de la nature » (Saint-Marc, 1971). Cette expression souligne la nécessité d'en finir avec le dédain et l'absence de considération de la nature à l'œuvre dans les sociétés de consommation, comme marque de fabrique du libéralisme. En dehors de leur implication dans la concrétisation des projets (construction ou réhabilitation), les habitants, par leurs conceptions et leurs usages de la nature, sont susceptibles de fournir de nombreuses informations sur cette relation. Qu'entendent-ils par nature? Quelles attentes en ont-ils en termes d'usages (loisirs, préservation de l'environnement, esthétique, etc.)?
- 4 Quelques travaux d'enquêtes ont mis en évidence la demande sociale de nature. En 2008, l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEP) a mené en collaboration avec

l'institut de sondage Ipsos, une enquête sur les usages et attentes des Français en matière d'espaces verts en milieu urbain et périurbain. Parmi les différents résultats, plusieurs soulignent sans équivoque le caractère désormais central de la nature en ville. Ainsi, « 7 Français sur 10 choisissent aujourd'hui leur lieu de vie en fonction de la présence d'espaces verts à proximité de leur habitation » et « 3 Français sur 4 fréquentent de façon périodique ou quotidienne, les espaces verts de leur commune ». Si les raisons de cet engouement sont diverses, la volonté de soit se relaxer, de rencontrer les autres habitants et/ou de pratiquer un sport est régulièrement avancée. Dans l'agglomération lyonnaise, l'enquête menée en 2002, par le PUCA et le CERTU (Boutefeu, 2005), met en évidence une tendance identique caractérisée par la fréquentation assidue des espaces verts et rappelle que pour 38 % des Français, ils sont le premier « équipement public capable d'accroître la qualité de vie en ville ». Comme le note le rapport du Conseil économique et social, portant sur *la nature dans la ville. Biodiversité et urbanisme* (2008), « selon que l'on s'adresse aux citoyens, aux élus, aux divers acteurs intervenants en milieu urbain (promoteurs immobiliers, responsables économiques, urbanistes, architectes, naturalistes...), la nature dans la ville fait l'objet de perceptions et de représentations convergentes sur certains points, différentes voire opposées sur d'autres ». S'investir dans le recueil du ressenti suppose des méthodologies précises et adaptées. Les travaux de M. Grosjean et J-P. Thibault (2001) recensent de précis outils dans cette perspective sur la façon de conduire une enquête (pré-entretien, dialogue) pour amener l'interviewé à se révéler sur sa pratique de l'espace urbain.

- 5 Dans le cadre de cet article, la relation des citoyens à la nature est étudiée principalement à travers les parcs urbains ouverts au public sur les communes de Nantes et d'Angers. Les parcs urbains jouent de nos jours un rôle non négligeable pour rendre la ville agréable à vivre. La présence d'éléments naturels contribue à la qualité de vie et apporte de nombreux bénéfices à des fonctions sociales, économiques, environnementales ou même de santé (Chiesura, 2004). Les parcs urbains sont ainsi très attractifs, et ce, pour différentes raisons : soit pour s'aérer, prendre l'air, se promener, soit pour y exercer une activité récréative (Schipperijn et al., 2010; Bjerke et al., 2006). Leur attractivité va dépendre de plusieurs facteurs comme sa taille (plus la surface du parc sera importante, plus le parc sera attractif pour des usagers venant de loin), sa qualité environnementale (entretenu ou plus sauvage), son degré d'ouverture/de densité de végétation, son entretien, son accessibilité (temps de parcours acceptable pour l'utilisateur depuis son domicile ou son lieu de travail pour la pause déjeuner), les équipements et aménagements récréatifs offerts... qui vont également avoir une influence sur le type d'utilisateurs du parc (Van Herzele et al., 2003; Bjerke et al., 2006). De la mère de famille accompagnant ses enfants aux parcs pour profiter d'activités en extérieur au sportif solitaire choisissant un cadre verdoyant pour sa course, chaque parc a ainsi une image qui lui est propre, une ambiance particulière résultante de la combinaison de plusieurs facteurs. L'objectif de cette étude est ainsi de mettre en place une méthodologie exploratoire pour définir, à travers l'exemple de quatre parcs urbains, les pratiques et les usages des parcs urbains, des espaces de nature, en relation avec les différents types de parcs (surface, entretien, ambiance, activités récréatives proposées...). Si la population urbaine demande plus de nature en ville, il est essentiel de définir sous quelle forme elle doit être présente, pour répondre à quel besoin ou à quelle pratique.

Cas d'étude

Présentation des parcs

- 6 La sélection des terrains d'étude s'est opérée en partant des pratiques. Les principes initiaux étaient de disposer, au sein des espaces de :
- l'ensemble des principales pratiques existantes,
 - différences de superficie, de composition et de formes,
 - dynamiques et préjugés particuliers.

- 7 En considération de ces critères, la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des Capucins d'Angers, puis le parc du Grand Blottereau, les jardins de l'Île de Nantes et les bords de l'Erdre de Nantes ont été retenus comme terrains expérimentaux à cette étude (Figure 1).

ZAC Les Capucins

- 8 Ce projet urbain se situe dans la ville d'Angers (Maine-et-Loire). Encore en cours de construction, le quartier est cependant déjà habité depuis deux ou trois ans. La surface accordée à la végétation représente 1/3 de celle de la ZAC rythmée, selon les aménageurs du site, par «une succession franche de séquences bâties et de lanières vertes, aux statuts et aux usages divers, alternant jardins publics et jardins familiaux, vergers et potagers, bois et plaines de jeux»². Plutôt que des îlots de verdure, la végétation est principalement disséminée partout dans le quartier. La prépondérance du végétal dans la ZAC des Capucins est rehaussée par le parc d'animation *Terra Botanica*. Inauguré en 2010, ce parc, qui se veut unique en Europe, propose de « vivre la grande aventure du végétal »³ et contribue à faire de cette partie de la cité angevine, un haut lieu de la nature urbaine.
- 9 Il est intéressant de recueillir les pratiques et le ressenti des habitants d'un quartier récent et novateur dans sa conception, qui se revendique comme un quartier durable. On peut poser l'hypothèse que les ménages de ce type de quartier se sont installés ici, car le quartier répond à leur idéologie sur le développement durable. Il est ainsi intéressant de recueillir leur propos, car ils se distinguent à priori des autres urbains.

Le parc du Grand Blottereau

- 10 Le parc du Grand Blottereau est un grand parc classique dans sa composition paysagère situé à l'est de la ville de Nantes. Ce parc se compose pour l'essentiel de pelouse, parsemée de quelques arbres en bordure du parc et des chemins piétons. Il englobe également la pépinière municipale, le fleuriste municipal (serres), des terrains de sports et de jeux ainsi, que le lycée horticole. Situé en péricentre, il s'insère dans un habitat à dominante pavillonnaire. D'une superficie supérieure à 37 ha⁴, il est représentatif des grands espaces verts ancrés dans les villes qui se caractérisent par un entretien soigné et une maîtrise totale de la nature. Riche et varié, le SEVE (Services des espaces verts et de l'environnement) n'identifie pas moins de dix espaces distincts à l'intérieur même du parc. Ancienne demeure bourgeoise, il est devenu parc urbain dans les premières années du XXe siècle. Hormis son caractère classique, il a été choisi pour :
- la multitude d'activités possibles (jogging, pique-nique, jeux d'enfants, terrains dégagés pour les jeux de ballon et les pratiques des groupes, balade, etc.);
 - la présence du lycée horticole et donc d'un volet expérimental possible. Dans cet esprit, une parcelle du parc est dédiée à un essai de régénération naturelle d'un sous-bois;
 - sa dimension et son attractivité dans la population nantaise.

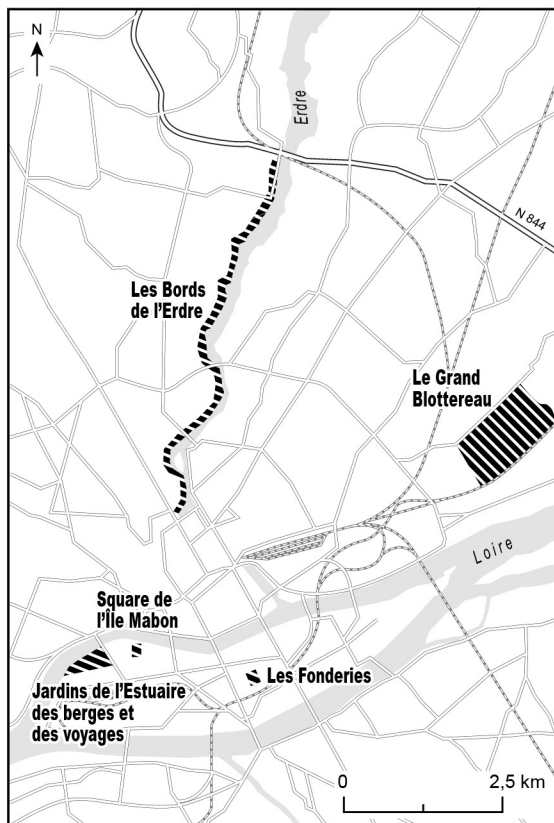
Les bords de l'Erdre

- 11 Les rives de l'Erdre composent un véritable corridor écologique reliant le nord de la ville de Nantes à son centre, desservant au passage deux campus universitaires (Lettres et Sciences). Espace végétal ouvert au public, il est un lieu très prisé des joggeurs, promeneurs ou cyclistes. Son animation est également rythmée par les balades familiales ou des pique-niques dominicaux. L'ensemble du circuit représente près de 10 km.
- 12 Cet axe permettant d'accéder jusqu'au cœur de la ville est devenu un enjeu dans l'aménagement contemporain de la cité. La mise en place d'une ligne de navibus (ligne fluviale de transport collectif) en témoigne. Fréquentés par des personnes aux profils variés (étudiants, joggeurs, retraités, etc.), ils offrent de plus la particularité d'être un itinéraire assez fréquenté pour des migrations pendulaires douces. De ce point de vue, les bords de l'Erdre complètent le parc du Grand Blottereau en proposant une berge-promenade utilisée par les adeptes des modes actifs (marche, vélo, roller) qui, s'ils comportent autant de variétés en termes de profils des usagers et des pratiques, ne permet pas de développer suffisamment cet usage.

Les jardins de l'île de Nantes

- 13 Ce dernier terrain d'étude est localisé sur l'île de Nantes. Il a été retenu pour deux raisons principales. Tout d'abord, ce quartier fait l'objet d'une réhabilitation profonde, novatrice et médiatisée. L'île de Nantes, grâce à ses aménagements et aux événements festifs (Machines de l'Île, Biennale Estuaire, Folle Journée, Hangar à Bananes réhabilité en pôle d'activités commerciales...) représente actuellement une vitrine de l'agglomération dont la renommée s'étend bien au-delà de la région nantaise, attirant un public national, voire de dimension européenne. Il est alors particulièrement intéressant de voir la place dédiée à la végétation dans ce cadre marqué par sa modernité et le marketing urbain.
- 14 Le second critère de sélection se fonde sur sa composition. Si le parc du Grand Blottereau et le quartier des Capucins constituent une surface, si les bords de l'Erdre dessinent une ligne, les jardins de l'île de Nantes pourraient être qualifiés d'un semi de points. En effet, ce sont cinq petites entités qui, prises dans leur ensemble, composent ce terrain d'étude. Les jardins de l'île Mabon, des fonderies, des berges, de l'estuaire et des voyages possèdent leurs caractéristiques propres, mais conservent une cohérence, appréhendés de manière globale.
- 15 Ces jardins sont récents et ne dépassent pas 10 ans d'existence voire une année pour certains. De ce fait, l'analyse des pratiques qui s'y déroulent et du ressenti des personnes les fréquentant met en exergue des phénomènes rapides dans leur mise en place.

Figure 1. Localisation des espaces verts étudiés dans la ville de Nantes



Méthodologie : recueil d'information par enquêtes et observations

Les enquêtes

- 16 Dans l'objectif de définir les usages et les pratiques exercées dans un espace vert, l'enquête et l'observation sont apparues comme les deux outils les plus pertinents afin de tester la mise en place d'une méthodologie exploratoire visant à étudier les liens entre type de parc urbain et types d'usages et de pratiques, mais également les attentes de ces usagers. Ces méthodes restent assez rapides à mettre en œuvre et demandent moins d'interaction entre les usagers et l'enquêteur que si des entretiens semi-directifs ou d'autres techniques de recueil d'information

auprès d'une population avaient été mis en œuvre. De plus, l'enquête est une méthode quantitative qui permet d'identifier des comportements majeurs, les caractéristiques d'un groupe social, et autorise des inférences statistiques. Le questionnaire proposé est constitué d'une quarantaine d'items. Quatre axes structurent l'enquête afin d'identifier les pratiques et le ressenti des habitants par rapport aux espaces verts publics :

- la fréquentation des espaces verts;
- la conception des espaces verts;
- l'investissement écologique;
- la fiche d'identité.

17 À ces questions s'ajoutent des items d'informations générales sur le lieu, la météo, la date, etc. Précisons que dans le cas des questions ouvertes, aucune intervention ou demande de précision n'a été faite par rapport aux réponses. Ce choix délibéré s'explique par le souhait de recueillir les informations spontanées.

Les observations

18 En complément, l'observation est une méthode qui peut être utilisée pour analyser des faits sociologiques. Cette méthode permet un travail sur le comportement manifeste plutôt que sur les déclarations de comportement. L'observation réalisée viendra ainsi compléter ou nuancer les résultats obtenus par enquête.

19 Dans le cadre de cette recherche, c'est une observation non participante (séparation totale entre le sujet et l'observateur) et directe (observation du phénomène dans le lieu et l'instant où il se produit). Technique empruntée à la sociologie et la psychologie sociale, l'observation scientifique se distingue selon Madeleine Grawitz (1993) « de la simple impression [par] le fait d'être recueillie de façon systématique ». Aussi, l'observation s'est faite en prenant appui sur une grille suffisamment précise pour permettre la comparaison entre les différentes séances, mais restant souple afin de s'adapter à la diversité des espaces verts et à la variété des situations observées.

20 L'élaboration de la grille d'observation s'est faite autour de la question suivante : comment recueillir des informations sur les usages et le ressenti des espaces verts par l'observation? La nécessité de s'intéresser à la composition des usagers (sont-ils seuls, en couple, en groupe?), possibilité de s'intéresser aux vêtements (tenue de travail, costume, short...), aux équipements (appareil photo, livre, dépliant touristique...).

21 Au niveau de la temporalité, le choix a été fait de mener des observations variables dans le temps, mais fréquentes. Ce choix se justifie par la volonté d'identifier les variations selon les moments de la journée et de la semaine et de pouvoir estimer les influences de la météo ou de la saison (observations réalisées régulièrement d'avril à décembre 2010).

Limites méthodologiques

22 Avant de s'intéresser aux nombreux éléments qui ressortent de l'étude, quelques limites peuvent être soulignées. Tout d'abord, l'échantillon composant l'enquête n'est que de 101 personnes⁵; ces enquêtes ayant été menées dans quatre espaces verts, elles ne rendent ni compte des usagers des autres espaces verts ni des personnes ne fréquentant pas les espaces verts. Malgré des précautions prises, la tendance aux réponses « politiquement correctes » transparait à travers plusieurs réponses. Cependant, cette méthodologie exploratoire permet d'évaluer la pertinence des choix des outils, du protocole d'enquête et du recueil d'information par observation et de répondre ainsi aux objectifs fixés.

Les espaces verts comme lieu de pratique

23 En introduisant de la végétation en ville, en aménageant et en gérant les espaces verts, on influe sur les pratiques existantes comme le démontre Abbara (2002) ou Arrif (2007). Ces usages peuvent être classés aisément en grandes catégories. Ils n'en sont pas moins variés, car déclinables en termes de temps, de fréquences, d'implication, de composition, etc. Différentes typologies peuvent être proposées. Lors de ce travail, les pratiques suivantes ont été observées et/ou déclarées par les personnes interrogées (Tableau 1).

Tableau 1. Pratiques recensées dans les parcs urbains étudiés

Marche/promenade/balade	avec son chien
	avec une poussette
	avec un enfant
	en couple
	à vélo
	digestive
	sportive
Sport	jogging
	échauffement
	vélo/VTT
	foot avec les enfants
	roller/skate
	pêche
Assis/allongé	surveillance des enfants
	contemplation du paysage
	repos/sieste
	déjeuner/pique-nique
	lecture sur l'herbe
	lecture sur banc
	bronzage
Trajet/parcours	à vélo
	domicile - travail
	domicile - commerces
Visite	contemplative
	des Machines de l'Ile
	touristique
	en famille
Autres	photographie

24 En se basant sur cette liste, différents travaux de catégorisation peuvent être menés. Il est possible de distinguer les usages itinérants tels la marche, la promenade, la balade et les trajets, mais aussi certaines pratiques sportives (footing, vélo, VTT) ou visites. Les pratiques sédentaires en sont alors le complément. Elles sont alors constituées de la surveillance des enfants, de la lecture, du bronzage, des parties de football, de la pêche, etc.

25 Il est également envisageable de distinguer les usages individuels des usages collectifs, ceux permanents et ceux assujettis à un moment précis (pique-nique, balade digestive par exemple). Dans le cadre de cette recherche, le choix a été fait de fonder en premier lieu la distinction sur l'importance et le rôle joué par la végétation et l'espace vert. L'espace vert est alors considéré comme :

- le support de la pratique : un trajet domicile-travail, un footing, la lecture ou une marche digestive par exemple peuvent s'effectuer dans un environnement minéral, en dehors de l'espace vert;
- un constituant (auxiliaire?) de la pratique : l'espace vert est un élément parmi d'autres qui compose la pratique. S'il disparaît, la pratique s'en trouve modifiée. La visite, la découverte de végétaux, la lecture sur herbe, le football entre copains sont des activités propres (tributaires ou dépendantes) à l'espace vert;
- la conséquence de la pratique : l'espace vert détermine les pratiques qui s'y déroulent et en subit les effets directs et indirects des usagers

26 Ces trois strates ne peuvent être considérées séparément les unes des autres. Elles sont en interactions et permettent de mieux comprendre le ressenti des habitants par rapport aux espaces verts.

27 Les terrains d'étude de ce travail présentent ainsi des visages différents. Le choix s'est fait pour partie en fonction de leur diversité, de leurs différences de composition, de localisation,

d'organisation, etc. Celles-ci se retrouvent-elles dans les réponses fournies par les personnes interrogées et par les observations menées? En observant les usagers de ces quatre terrains d'étude, des différences de pratiques sont apparues (Figure 2).

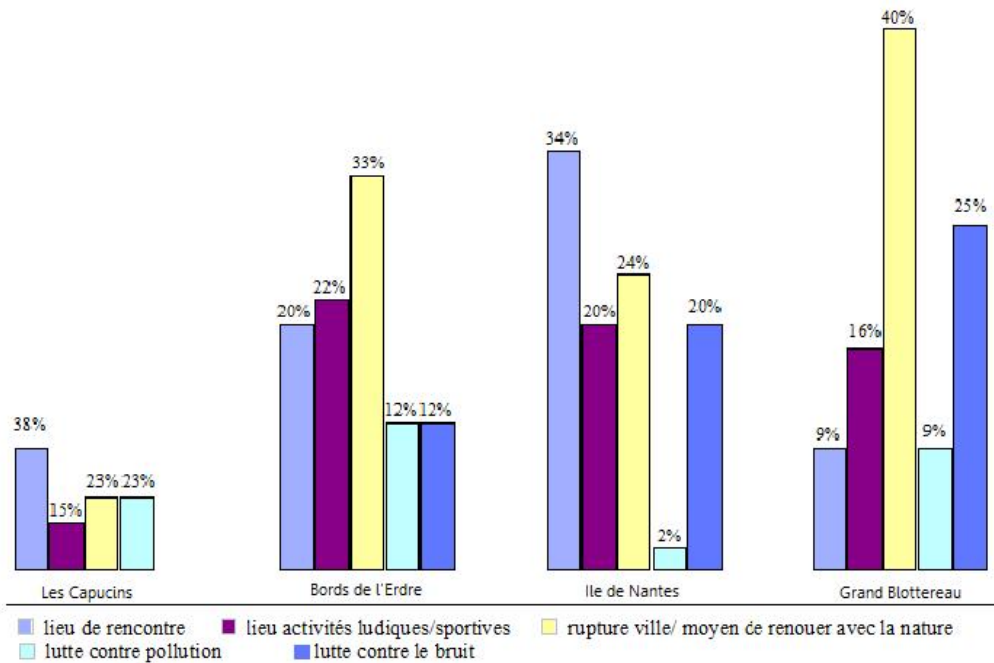
28 Les usagers du parc du Grand Blottereau ont généralement programmé leur déplacement vers ce parc. Les visites sont organisées et les personnes habillées en conséquence (short, chapeau pendant la période estivale) et pourvues d'équipements adaptés (livre, goûter, paillasse, crème solaire, ballon, etc.). D'une manière générale, les usagers restent quelques heures dans le parc. Au regard de la raison évoquée de leurs venues, les usagers du Grand Blottereau recherchent principalement une rupture avec la ville/un contact avec la nature (40 %) ainsi qu'une zone de calme, sans bruit (25 %). En d'autres termes, le parc est perçu comme un havre de paix au sein du tumulte urbain.

29 L'observation a permis de repérer des circuits récurrents de déambulation au sein du parc. Bien que chaque usager soit théoriquement totalement libre de ses faits et gestes, l'aménagement et la composition de l'espace sont de puissants organisateurs des flux qui, en définitive, ne changent qu'en termes de vitesse des parcours empruntés et de sens de rotation des itinéraires de promenade. En effet, l'organisation spatiale du parc tend à favoriser deux parcours : le premier de 30-40 minutes se traduit par un aller-retour sur deux allées rectilignes parallèles entre elles à l'entrée du parc, le deuxième de plus d'une heure permet de réaliser une boucle et de visiter l'ensemble du parc. Les promeneurs suivent ainsi de manière spontanée ou par habitude ces deux circuits.

30 Les jardins de l'île de Nantes connaissent une fréquentation différente. La séparation physique des espaces se reflète logiquement dans les usages. Ainsi, une portion est occupée par des personnes venues à l'improviste (notamment devant les machines de l'Île ou le long de la Loire) et une autre par des usagers ayant, au contraire, prévu leur visite (bronzage, jeux enfants, etc.). Leur attractivité repose logiquement sur d'autres arguments. Les usagers les perçoivent d'abord comme un lieu de rencontre pour 34 % d'entre eux, avant d'y voir une rupture avec la ville ou un lieu de pratiques ludiques et sportives (respectivement, 24 % et 20 %). La configuration très ouverte des jardins de l'île de Nantes ne permet pas réellement de cacher la ville. Cette dernière reste très présente et totalement visible depuis l'ensemble des espaces verts de l'Île.

31 Dans le quartier des Capucins, les espaces verts sont d'abord des aménagements de pied d'immeuble. Les usagers descendent donc directement de leur domicile pour y venir. De fait, leur équipement et leur tenue vestimentaire sont moindres, car le domicile est proche. La visite peut se décider et se réaliser très rapidement. De la même façon, elle peut être très brève, car aisément reproduite. Malgré le faible nombre de réponses recueillies dans le quartier (10), une légère inclinaison pour l'espace vert en tant que lieu de rencontre (38 %), comme l'espace collectif de lien social de proximité, est perceptible.

32 Enfin, les bords de l'Erdre se caractérisent prioritairement par des usages mobiles. La majorité de l'espace est occupé par des personnes en mouvement plus ou moins rapide. Néanmoins, les bords de l'Erdre sont investis par les visiteurs sur des secteurs particuliers. Ainsi, à proximité du pont de la Motte-Rouge (proche du centre-ville), l'existence de surfaces herbeuses permet des pratiques sur place telles que la lecture ou la discussion de groupe. Aux abords du pont de la Tortière (proche du périphérique), sur la rive gauche, les bancs sont occupés par des SDF et leurs chiens. Des apéritifs conviviaux et des barbecues sont organisés en soirée à proximité des facultés, etc. Par cette superficie importante et cette variété de style paysager, les bords de l'Erdre présentent des motivations de fréquentation plus homogènes sans véritable domination même si la rupture avec la ville (33 %) demeure prépondérante comme pour le parc du Grand Blottereau.

Figure 2. Croisement entre lieu d'étude et conception d'un espace vert

33 Ce rapide tour d'horizon des espaces d'étude montre quelques différences. Il met surtout en évidence le fait que l'aire d'attractivité d'un espace vert s'opère prioritairement de manière globale. Qu'il s'agisse des usagers d'un parc urbain classique (Grand Blottereau), d'espaces plus novateurs (jardins de l'île de Nantes) ou d'une nature à l'aspect plus naturel (bords de l'Erdre), la pratique des espaces verts varie ainsi en fonction de ces différents types d'espaces. On peut poser l'hypothèse que le choix d'aller dans tel ou tel parc sera soumis aux types d'activités proposées par ce dernier. Une mère de famille se rendra par exemple, plus facilement avec ses enfants dans un parc avec une aire de jeu que dans un parc consacré uniquement à la promenade. Le parc va également d'un lieu de rupture avec la ville à un lieu de transit en passant par un lieu de rencontre. Une étude du CERTU menée sur trois parcs lyonnais amène les mêmes conclusions, à savoir que le type d'espace vert conditionne fortement les pratiques et les usages qui en sont faits (Alonso et al., 2002).

Ressentis des usagers de ces espaces verts

34 Le ressenti se définit comme le fait d'éprouver une émotion, une sensation, d'être affecté d'une façon agréable ou pénible dès lors que l'on entre dans un espace vert. Il est intimement lié aux caractéristiques de cet espace vert, et donc aux pratiques que l'on va pouvoir retrouver sur cet espace, et à sa qualité. Soit parce que la perception de l'espace vert est particulière à la pratique réalisée (la perception change selon que l'on est en train de courir, de marcher ou en position allongée sur l'herbe par exemple), soit parce que la présence d'autres usagers influe sur l'ambiance de l'espace vert (cris d'enfants ou zone calme). Par définition, le ressenti est difficile à cerner et à recueillir auprès des habitants, car il peut être problématique pour une personne de traduire ses émotions par des mots, de les exprimer comme il peut être compliqué pour l'enquêteur d'interpréter le discours de l'interviewé.

35 Qu'il s'agisse d'une ambiance conviviale, d'un sentiment de bien-être, de détente ou d'une émotion esthétique, le ressenti est dans la quasi-totalité des cas, agréable. Les personnes portant un jugement négatif sur les espaces verts enquêtés sont extrêmement rares. Seul 1 % des personnes qualifient l'espace vert de stressant et 2 % de triste. Évidemment, on peut supposer que les personnes n'appréciant pas les espaces verts ne s'y rendent pas et donc n'ont pu être approchées compte tenu de la méthode de recueil de l'information retenue dans ce travail.

36 Si le rapport aux plantes adventices est encore le plus souvent mitigé, divers indices montrent l'évolution des mentalités sur lesquels nous reviendrons dans les paragraphes suivants. Ce ressenti positif des habitants envers les espaces verts n'est pas homogène. Il change d'une

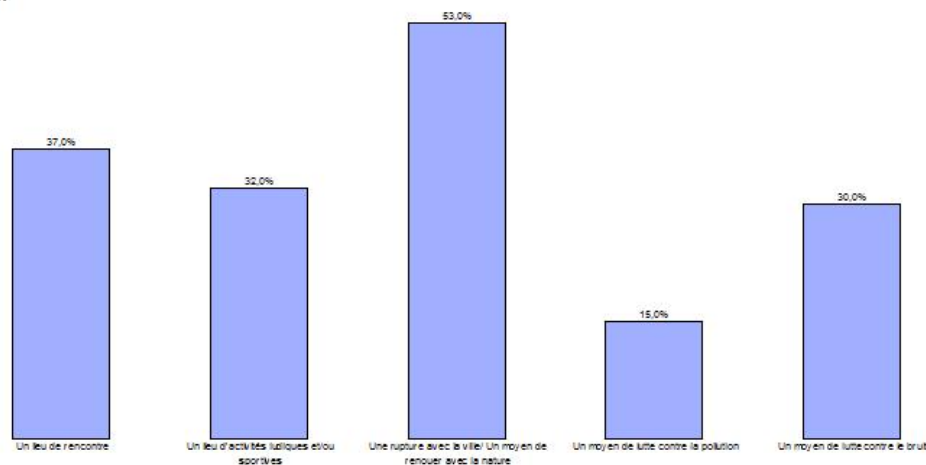
personne à l'autre, mais aussi pour un même individu selon le moment, la saison ou l'espace vert. S'il faut rester conscient de cette diversité, de grandes tendances peuvent être identifiées.

Fuir, cacher, faire oublier la ville

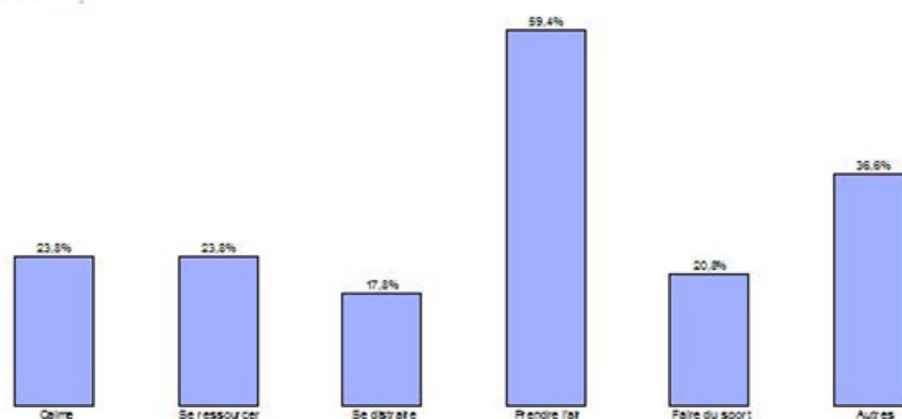
- 37 Considérer la végétation urbaine comme un moyen de fuir, cacher et faire oublier la ville est la première de ces tendances et une attitude très fréquente de la part des habitants. Par là, elle rend la ville supportable. Se retrouver au milieu de la végétation permet de retrouver le contact de la nature et d'effacer de son esprit les aspects jugés les plus négatifs de la ville (stress, bruit, agitation). L'espace vert se définit alors en termes de calme, de lutte contre le bruit, de relaxation, de détente, etc. Fréquenter un parc ou un jardin permet de se ressourcer, de s'aérer.
- 38 L'observation *in situ* va en ce sens. La plupart des usagers prennent leur temps. Le rythme apparaît très nettement plus lent et la comparaison visuelle entre les usagers et les passants alentour est sans appel. La volonté de se délester de son statut de citoyen se marque aussi, pour l'observateur, par les tenues vestimentaires. De nombreuses personnes fréquentent les espaces verts dans des tenues particulières notamment en période estivale. Shorts, tongs, serviettes, rabanes, tapis, voire parasol et glacière..., l'équipement ressemble à celui des touristes que l'on croise sur les plages. Ainsi, pour ceux qui ne partent pas, pas encore ou qui sont déjà partis, l'environnement végétal joue à l'occasion le rôle du substitut de destination, le moyen d'être, sporadiquement, vacanciers ou touristes.
- 39 Par l'enquête, d'autres éléments de réponses apparaissent (figure 3). 53 % des personnes interrogées associent l'espace vert à la rupture avec la ville/le moyen de renouer avec la nature. La prédominance de cette conception de la nature urbaine est alors flagrante. À cela, il est possible d'adjoindre le parc comme un lieu de rencontre (37 %) et d'activités ludiques (32 %), mais aussi un lieu dépourvu de bruit qui représente 37 % des réponses. La recherche du calme exprimée par près d'un quart des personnes va également en ce sens. Mais la volonté de prendre l'air reste la principale raison de la venue dans le parc avec plus de 59 % des réponses (figure 4). Se ressourcer (24 % des personnes interrogées) voire se distraire, faire du sport (18 % et 21 %) exprime aussi une idée de changer d'ambiance. Comme le note Blanc lors de la conférence de lancement du programme « Restaurer et valoriser la nature en ville », les parcs urbains représentent de véritables hétérotopies, c'est-à-dire des espaces dans l'espace, en rupture avec l'espace. Comme « monde à part », l'espace vert représente un lieu privilégié et particulièrement apprécié des habitants. E. Boutefeu (2007) a bien résumé cette relation en utilisant l'expression « Cachez-moi cette ville que je ne saurais voir ». Sans doute pourrait-on préciser « pour un temps ». Hormis sa proximité, sa capacité à être un lieu de vacances près de chez soi, l'espace vert offre également la possibilité d'oublier sa citoyenneté pour un temps très court. Si fuir, cacher et faire oublier la ville est une conception extrêmement répandue, elle se caractérise aussi par sa brièveté. En effet, le souhait est de « quitter » le milieu urbain pour un temps. Il s'agit d'aspirer une profonde bouffée d'oxygène avant de replonger en apnée, « d'introduire ici ou là [...] un fleurissement naturaliste en pleine ville, un petit air de campagne au cœur même d'un quartier urbain »⁶. L'espace vert est donc une échappatoire pour le citoyen afin de bénéficier d'une pause dans la dynamique de la ville, mais aussi peut-être dans son emploi du temps professionnel ou familial.
- 40 Par cette dimension, le parc urbain demeure une pièce essentielle des espaces verts urbains. Substituer la ville aux sens (vue, ouïe, odeur) suppose une certaine superficie en mesure d'offrir des proximités quotidiennes avec la nature apte à créer des ambiances et à induire des usages diversifiés. Parmi les terrains d'étude, seuls le parc du Grand Blottereau et les bords de l'Erdre permettent cette évasion complète. Ces deux parcs offrent en effet des superficies assez importantes pour pouvoir s'isoler entièrement de la ville.

Figure 3. Conception des espaces verts par les habitants

6. Def EV

**Figure 4. Raisons de la venue dans un espace vert**

7. Raisons de la venue



Prolongement, intégration complète à la ville

- 41 La question de l'intégration de l'espace vert au quartier ou à la ville mérite d'être posée. Nombre d'usagers voient également les espaces verts comme un enrichissement de la ville. L'accessibilité à pied témoigne de l'inscription de l'espace vert dans le territoire quotidien. Si la prédominance de la fréquentation hebdomadaire et mensuelle a été soulignée lors de cette étude, l'espace vert reste un élément important du cadre de vie quotidienne. Sans y venir tous les jours, les habitants passent devant à proximité ou savent qu'il est là. D'un point de vue spatial, cette intégration est maximale dans le quartier durable des Capucins, car les espaces verts sont entremêlés aux espaces d'habitations. Le parc du Grand Blottereau est non seulement ceint de grilles sur l'ensemble de son périmètre, mais de plus inaccessible la nuit. S'il fait partie du cadre de vie, il demeure tout de même un espace à part, même au cours de la semaine, il fonctionne, pour beaucoup d'usagers, comme un square de proximité. Les jardins de l'île de Nantes sont eux totalement dépourvus de barrières d'accès⁷ tout comme les bords de l'Erdre. L'intégration au quartier est alors potentiellement plus complète et l'accès à l'espace peut être graduel. Pour quelqu'un venant du centre-ville et remontant le cours des 50 Otages, l'accès au bord de l'Erdre se fait d'abord par l'apparition de l'eau (bassin Ceineray), entourée de pavés, mais aussi par la présence des transports en communs et des voitures. Puis, la transition se fait par le changement de sol où les graviers et la terre remplacent le goudron et les pavés (à partir du pont de la Motte-Rouge). Les berges de la rivière ne comptent plus seulement des arbres d'alignement, mais aussi des parterres herbeux et des essences d'arbres variés (boulevard Van Iseghem notamment). Enfin, le bâti et les voies de circulation disparaissent pour laisser place libre au végétal (au-delà du pont de la Tortière). L'intégration dans la ville est facilitée par la circulation des personnes se rendant de leur domicile au travail ou en centre-ville. On ne se rend

pas dans l'espace vert, mais autre part en passant par cet espace. Il n'est plus la destination, mais le voyage, l'itinéraire. Par là, l'espace vert s'immisce dans les autres activités de la vie quotidienne en étant un lieu de transit notamment pour les déplacements domicile/travail ou pour rejoindre le centre-ville.

- 42 Il est nécessaire de mener une réflexion sur la façon dont cet aspect peut se conjuguer avec la conception, très largement partagée, d'une nature comme moyen de fuir la ville. La relation des habitants aux espaces verts gagne en complexité. Les espaces verts doivent être totalement intégrés tout en préservant cette capacité à être un ailleurs épisodique, ce qui suppose un accès facile et une superficie suffisante pour réaliser cette coupure avec la ville.

Lien social

- 43 Alors que nous avons pu constater par l'observation l'importance des usages individuels dans les espaces verts, il est intéressant de souligner que l'espace vert est très fréquemment perçu comme un lieu de rencontre. Plus que le contact direct et l'échange, il semble que le simple fait de se trouver dans un espace vert collectif suffise à éprouver un sentiment de partage et de rencontre, à construire un lien social. De nombreuses personnes conçoivent l'espace vert comme un lieu de rencontre. 1/3 des personnes interrogées retiennent, entre autres, cette qualité. L'observation apporte ici de nombreux éléments. Elle permet de distinguer deux catégories de comportement majeur d'usagers. Les uns cherchent spontanément l'espace libre, l'endroit le plus tranquille disponible. Ils souhaitent s'approprier une portion de l'espace le temps de leur présence à l'écart des autres usagers. Ils font en quelque sorte un usage privé de l'espace collectif. Ce sont sans doute ces personnes qui associent l'espace vert à un « moyen de se retrouver soi-même ». Les autres, *a contrario*, se dirigent immédiatement vers les autres usagers, dans une démarche grégaire. Bien évidemment, cette seconde catégorie est celle pour qui la dimension sociale est la plus importante. Cependant, la première catégorie est également sensible aux autres usagers notamment par l'observation, par le spectacle fourni par les pratiques des autres visiteurs.

- 44 Le lien social créé est alors plus ou moins fort et plus ou moins concret selon que les usagers se contentent de la proximité de l'autre, qu'ils échangent quelques banalités et politesses ou qu'une véritable conversation s'installe. Au plus haut degré, il peut s'agir d'une pratique menée en commun, de rencontres régulières fondées sur des habitudes communes voire de rendez-vous (tacites ou non). Si ce lien social émane du comportement des usagers, il est également corrélé aux pratiques. Certaines étant plus propices que d'autres à l'échange et au partage. La surveillance des jeux d'enfants est l'activité qui génère le plus d'échanges entre les adultes. C'est à travers cet usage que le lien social est le plus fort entre personnes qui ne sont pas arrivées ensemble. En effet, la pratique de sports collectifs est également une pratique résolument sociale, mais, à la différence de la pratique précédente, les individus arrivent en groupe, pratiquent en groupe et repartent en groupe. Le mélange aux autres usagers est donc moindre même si certains joueurs peuvent s'ajouter à l'occasion (en particulier chez les enfants, plus rarement pour les adolescents ou les jeunes adultes). La promenade et le pique-nique sont des pratiques plus ambivalentes, susceptibles de donner lieu aux deux comportements. L'ouverture aux autres dépend alors avant tout du fait d'être accompagné ou non. Une personne seule échange plus facilement qu'un couple ou un groupe, vérifiant le phénomène observé pour la pratique sportive. Enfin, la visite est également propice à l'échange en reposant sur une attitude d'ouverture et de curiosité pour l'environnement immédiat.

Une nature propre et maîtrisée

- 45 Parmi les tendances fortes du ressenti des habitants envers les espaces verts collectifs, la conception d'une nature propre et maîtrisée est très forte. Comme le note Boutefeu (2007), « si le parc est un endroit calme, il est aussi assimilé à un lieu propre sans déchet ni pollution ». Le critère de propreté apparaît en effet sans équivoque dans 69 % des réponses étant ainsi le premier critère d'évaluation de la qualité d'un espace vert pour les habitants.
- 46 Encore aujourd'hui le développement urbain durable est, la plupart du temps, associé au verdissement des espaces publics : qu'il s'agisse des places ou des avenues plantées, des squares ou des berges d'un fleuve, des parcs urbains ou des abords des voies rapides. Les

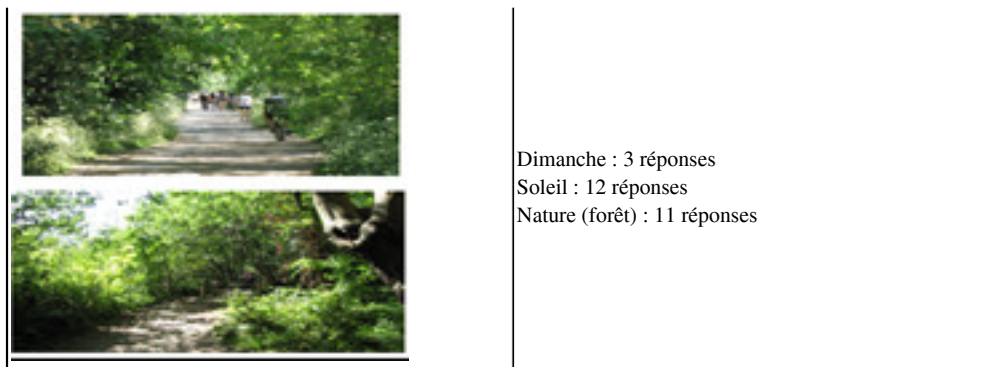
premières études étaient consacrées aux préoccupations hygiénistes et esthétiques. Une telle approche semble aujourd’hui dépassée et « le souhait de l’instauration d’une « vraie » nature en ville bien reconnu » (Clergeau , 2007). Il ne s'agit plus de produire des parterres fleuris ou des jardins horticoles nécessitant un fort entretien, mais plutôt de proposer une végétation plus spontanée, moins maîtrisée par l'homme, en supprimant par exemple les désherbages systématiques des pieds d'arbres, comme le pratique la ville de Rennes depuis une vingtaine d'années.

47 Les mots clés de caractérisation des différents types de végétation urbaine recueillis durant l'enquête expriment bien les sentiments des habitants. Une planche de photographies présentées a permis d’obtenir des qualificatifs pour différents espaces (Tableau 2). Les différences sont alors très sensibles :

- la photographie n° 1 représentant le parc de Grand Blottereau symbolise un espace vert urbain classique, totalement sous contrôle, à la végétation taillée et maîtrisée. Les mots clés exprimés sont alors relativement variés et, d’une façon globale, positifs;
- la photographie n° 2 représente les anciens rails présents sur le quai François Mitterrand. Soumise à une gestion modérée, l’herbe pousse librement entre les pavés. La présence de pavés aux jointures plus précises et dépourvus de végétation spontanée offre l’intérêt de confronter deux modes d’entretien de façon très nette. Les réactions sont plus contrastées;
- la photographie n° 3, expression de la nature laissée libre, est caractérisée par des mots-clés plus négatifs et des avis parfois tranchés;
- la photographie n° 4 représente un paysage moins organisé (structuré), celui des bords de l’Erdre, dans lequel la nature a repris une part sensible de ses droits. Les avis sont néanmoins extrêmement positifs au point que c’est le paysage le plus unanimement plébiscité de la part des personnes interrogées.

Tableau 2. Recueil de qualificatifs pour chacune des photographies présentées

Photo	Qualificatif recueilli
<p>Photo 1</p> 	Morphologie (espace, ouverture, rectitude) :22 réponses Passé (Classique, château, héritage) : 9 réponses Ambiance (liberté, bien-être, plénitude, sérénité) : 21 réponses Entretien (propreté, ordre) : 6 réponses Esthétique (beauté, harmonie) : 14 réponses Usages (sport, bronzage, jeux) : 5 réponses
<p>Photo 2</p> 	Abandon (friche, délaissé, laisser-aller, mauvaises herbes, etc.) : 25 réponses Étonnant/original : 5 réponses Opposé (contraire, changement) : 19 réponses Géométrique (carré) : 3 réponses Gare (train, tramway, voies ferrées) : 6 réponses Conceptuel : 2 réponses Héritage (vieilles pierres, passé) : 8 réponses Développement durable : 3 réponses
<p>Photo 3</p> 	Travaux (chantier, construction, etc.) : 18 réponses Abandon (friche, terrain vague, manque d’entretien, etc.) : 36 réponses Poésie (fantomatique, attirant, etc.) : 22 réponses Iconoclaste (liberté, original, nouveau, etc.) : 17 réponses Non-réponses : 12
<p>Photo 4</p> 	Balade (promenade, flâner) : 8 réponses Vacances : 7 réponses Beauté : 5 réponses Sport (footing) : 7 réponses Calme (sérénité, tranquille) : 27 réponses



Dimanche : 3 réponses
Soleil : 12 réponses
Nature (forêt) : 11 réponses

Photos : B. Tonini

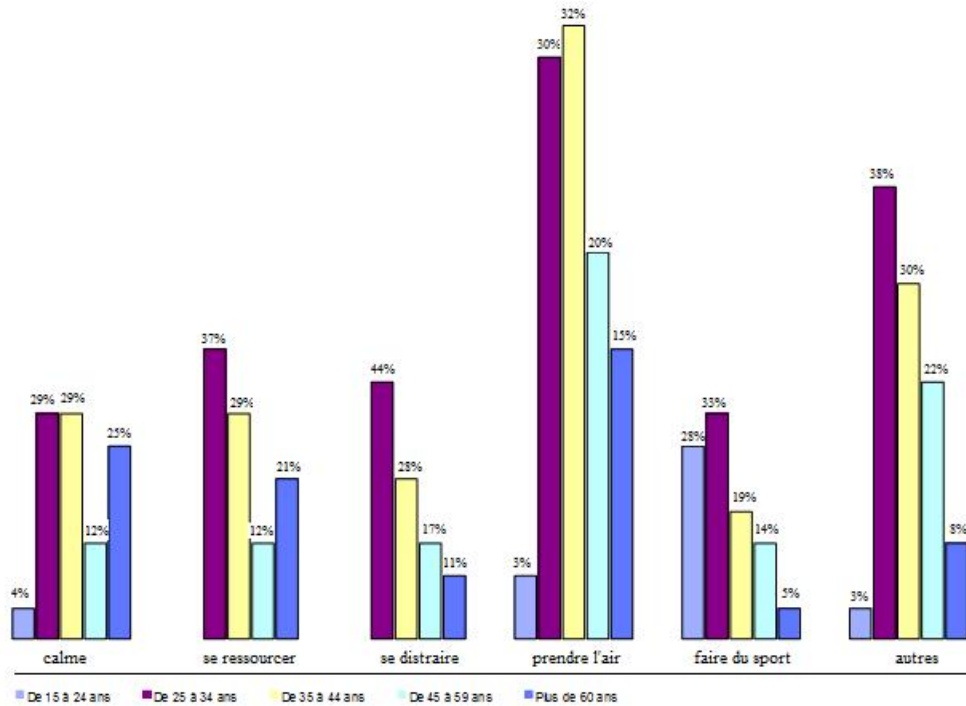
- 48 Si l'entretien du parc du Grand Blottereau est apprécié par les usagers, le caractère plus « naturel » des bords de l'Erdre est tout autant si ce n'est plus apprécié. Ce n'est donc pas le contrôle total qui est demandé. Les exemples présentés dans les photographies n° 2 & 3 montrent que c'est davantage l'absence de contrôle de la végétation qui est rejeté. L'information des usagers et habitants est une démarche essentielle à la mise en place de nouveaux types de végétation en ville. Le danger principal est que la végétation spontanée soit associée à un laisser-aller des services techniques, à la marque concrète d'un manque d'entretien. Une modification soudaine de la gestion d'un espace vert a des conséquences immédiates sur l'attitude de la population locale. Comme l'écrit l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise (AUDIAR, 2007), « l'information et la sensibilisation doivent viser à atténuer l'appréhension de l'invasion des 'mauvaises herbes' », le modèle « horticole » étant très prégnant dans les représentations sociales des usagers et des citoyens.
- 49 À l'information des habitants devrait être adjointe la sensibilisation des élus, parfois craintifs face aux possibles réactions des électeurs, fidèlement exprimées par la ville de Nantes lorsqu'elle écrit, dans une brochure d'informations : « Quelle perception [de la nature] avons-nous dans une société où la nature spontanée, ce que nous appelons par exemple « les mauvaises herbes », semble le signe d'un espace mal entretenu, pour ne pas dire sale? N'avons-nous pas tendance à confondre le « propre » avec ce qui est lisse, inerte, aseptisé? » Hormis la signalétique, les plaquettes et les guides, les formations auprès des enfants ou la mise en place de fêtes (de l'arbre, de la nature, etc.) sont des outils mobilisateurs.
- 50 Étonnamment, lorsque la nature « sauvage » n'est pas stigmatisée, c'est souvent parce qu'elle passe inaperçue. En effet, lorsque les usagers des espaces verts étudiés ne sont pas interpellés ou choqués par elle, c'est dans la plupart des cas, parce qu'ils ne la voient pas et ne lui prêtent pas attention. Peut-être cette attitude s'explique-t-elle par le fait que, comme le note Blanc (2009), « la ville est vue comme une anti-nature au point qu'un grand nombre de citoyens considèrent qu'il n'y a de nature en ville que gérée et contrôlée et de ne pas voir comme nature les éléments qui échappent au contrôle ».

Une modulation par l'âge

- 51 L'âge des individus constitue-t-il un critère structurant des réponses? Observe-t-on des différences notables selon les générations? S'il est un fait que la ville et la végétation urbaine évoluent, les habitants en font-ils autant? Plusieurs analyses croisées ont été effectuées pour comparer les comportements des différentes tranches d'âge (figure 5).
- 52 Les jeunes actifs tout comme les autres tranches d'âges viennent dans les espaces verts pour s'aérer. Cette recherche du « grand air » est assez nette (60 % des personnes donnant cette réponse). Les plus jeunes viennent pour faire du sport (60 % des 15-24 ans), puis, pour se ressourcer et se distraire, entre 25 et 34 ans (respectivement, 14 % et 13 %), pour le calme et se ressourcer pour 13 % des 35-44 ans et enfin, pour 23 % des plus de 60 ans, le calme justifie leur venue dans le parc. Les attentes des usagers évoluent ainsi en fonction de l'âge, qui sont liées aux grandes étapes de la vie (adolescent, jeune parent, actif, retraité...).

53 C'est après 35 ans que l'espace vert est défini comme un lieu d'activités ludiques et sportives. La définition de l'espace comme lieu d'activités ludiques représente souvent les jeux pour enfants. C'est donc en tant que parents de jeunes enfants que cette tranche d'âge ressort dans le corpus de réponses. Cela se vérifie en s'intéressant aux activités pratiquées. En effet, 28 % des personnes de cette tranche d'âge pratiquent des activités en lien avec les enfants (surveillance aux jeux, promenade, foot, etc.).

Figure 5. Croisement entre l'âge et la raison de la venue dans l'espace vert (pourcentage de la tranche d'âge exprimé pour la raison de la venue)



54 Le croisement entre l'âge et le moment de la venue dans l'espace vert fournit quelques informations intéressantes. Le matin voit surtout les personnes âgées de 35 à 44 ans venir. La pratique du footing, fréquente dans cette tranche d'âge, peut être avancée comme élément explicatif même si elle ne suffit pas. Cette hypothèse est renforcée par l'importance de la tranche d'âge des 25 à 34 ans, également enclins à la pratique sportive d'entretien pendant la période printanière et estivale. Enfin, à cela s'ajoute l'observation *in situ* qui a permis d'évaluer l'importance du nombre de personnes pratiquant la course à pied le matin, notamment sur les bords de l'Erdre et au parc du Grand Blottereau. À midi, ce sont d'abord les 25 à 34 ans qui profitent des espaces verts, c'est-à-dire une population active qui n'a ni l'envie et/ou les moyens de se rendre au restaurant. En début d'après-midi, accompagnant les jeunes adultes, les personnes de plus de 60 ans sont également plus présentes qu'aux autres moments de la journée. La réalisation d'une promenade à un moment de la journée où il y a moins de monde (pas de risque de bousculement) ou pour briser une solitude journalière peuvent être des hypothèses plausibles. En fin d'après-midi, les joggeurs et autres sportifs fréquentent à nouveau les espaces verts une fois le plus chaud de la journée passée, se mêlant aux personnes sortant du travail, des écoles ou des centres aérés.

55 Les réponses des usagers envers les espaces verts mettent en évidence des différences plus prononcées. Les refus de vivre dans un écoquartier sont très peu nombreux puisque seulement 20 % des personnes interrogées répondent par la négative. Parmi celles-ci, on constate une légère augmentation avec l'âge, expression d'un cadre de vie bien défini et d'habitudes qu'on ne veut pas voir bouger plutôt que d'un quelconque rejet de ce nouveau type de quartier.

56 Le croisement de l'âge avec les souhaits de création d'espaces verts est porteur d'informations plus étonnantes. Les jeunes adultes sont demandeurs de square de proximité. Le choix en termes de gestion entre une mainmise très forte et un laisser-faire important ne s'exprime pas à travers les tranches d'âges. Si, en proportion, les personnes de plus de 60 ans semblent portées

vers des espaces verts entretenus et aménagés, de nombreuses personnes plus jeunes partagent également ce souhait. Par contre, les individus entre 45 à 59 ans composent la tranche d'âge la plus favorable à une végétation urbaine libre et sauvage.

57 Cela laisse entrevoir la nécessité de changer les mentalités et l'importance des actions d'informations et de sensibilisation si l'on souhaite que l'intégration d'un nouveau type de végétation en ville se réalise. Jeunes comme âgés, les habitants ont des attentes relativement similaires en termes de rendu des espaces verts. Les différences seraient sans doute plus marquées si, dans son ensemble, la population était plus informée de la mise en place de nouvelles formes de végétation en ville. Cela peut s'entrevoir grâce aux recueils des mots-clés à partir d'une photo (Tableau 2, photo 3). La lumière de la photographie contribue également aux qualificatifs recueillis. Quelle que soit l'attitude adoptée face à cet exemple, le jardin Mabon de l'île de Nantes ne laisse jamais indifférent. Ce jardin est en effet assez particulier : conçu par le paysagiste Alexandre Chémétoff, il a été réalisé à partir d'une friche urbaine à peine remaniée dont les allées sont aménagées sur des caillebotis métalliques. Chez les 15-24 ans, la conception poétique ressort. Le fait marquant est qu'aucun qualificatif de rejet n'a été utilisé. Ni lugubre, ni mauvais entretien ou délaissement ne viennent à l'esprit des jeunes adultes pour définir le jardin de l'île Mabon, signe encourageant pour le futur. La tranche d'âge suivante voit d'abord le jardin sauvage comme l'émanation de travaux, comme un espace vert en cours d'élaboration. L'intervention de l'Homme représente donc la finalisation de l'espace vert. Cependant, les réactions à travers des termes plus poétiques ou enclins au changement comme « fantastique », « original », « liberté » sont également bien présentes. Les personnes âgées de 45 à 59 ans présentent un profil relativement proche si ce n'est que les réponses iconoclastes sont totalement absentes. Enfin, les individus de 35 à 44 ans et les personnes âgées fournissent des mots clés bien répartis dans les différentes catégories.

Conclusion

58 Au terme de cette étude, l'importance de la demande de végétation de la part des habitants ressort de façon flagrante. Plus que la demande, c'est le ressenti et le vécu des espaces verts, et plus généralement de la nature urbaine, qui sont remarquables. Elle constitue un élément incontournable de la vie quotidienne des citadins. Que l'on y prête attention ou non, qu'on le fasse à l'occasion d'une activité particulière ou quotidiennement en regardant autour de soi, la nature est présente et répond à des objectifs divers comme se couper de la ville, se détendre ou pratiquer une activité récréative. Le fait que la population soit demandeuse de végétation n'a rien d'étonnant; elle apporte une réelle plus-value en qualité de vie. Beaucoup de personnes répondent par l'affirmative à la question « souhaitez-vous plus de nature en ville? »; la première réaction est presque toujours positive envers le végétal. Ce n'est que lorsqu'elle est réfléchie que la réponse peut être reformulée et/ou réévaluée. Durant l'enquête, le retour d'une nature sauvage, non maîtrisée par l'homme, a été souvent plébiscité de façon spontanée. Ce n'est qu'à la vue d'une photographie du jardin de l'île Mabon que les personnes interrogées ont révisé leur jugement préférant « un juste milieu » entre un parc classique et le jardin présenté. La question culturelle sur l'acception sociale d'un nouveau type de végétation en ville (différent du modèle horticole) devra être approfondie suite à ces résultats.

59 Si les pratiques des espaces verts et leurs ressentis sont relativement homogènes, de grandes tendances se dégagent. Parmi elles, la recherche d'une nature qui cache la ville ou permet de l'oublier pour un temps et la demande d'une nature propre et maîtrisée sont des constantes. Les propos de Blanc (2009) font écho à ces idées : « la pertinence des actions publiques en matière de verdissement urbain est analysée à 3 niveaux : le premier niveau relève de la tradition en matière d'urbanisme végétal et renvoie au concept de décor urbain; le deuxième met l'accent sur la qualité du milieu urbain en termes de fonctionnement du système écologique et des rapports des citadins à l'environnement. Enfin, le troisième interroge la manière dont l'urbanisme végétal participe à l'édification d'une ville écologique à l'échelle des agglomérations et des métropoles urbaines ». La volonté de la recherche est de situer les attentes des habitants au sein de ces trois niveaux. La demande de nature n'est pas nécessairement dirigée vers le toujours plus. Il est incontestable que toute destruction du

végétal en ville provoque des réactions outragées de la part des habitants. Cependant, il faut également rester conscient qu'en certaines circonstances, retirer de la végétation peut être synonyme de bien-être pour les individus. À titre d'exemple, la rénovation actuelle du quartier du Bouffay à Nantes a entraîné l'abattage et l'élagage de grands platanes. Le contraste a alors été marqué entre les Nantais offusqués d'assister à la destruction de nature et, à l'inverse, les riverains retrouvant de la lumière se sont réjouis de cette opération.

60 Que l'on veuille plus de nature ou non, les usages sont nettement connus et définis contrairement au ressenti envers les espaces verts. Ce dernier est plus varié et moins bien cerné. Présente sans être toujours vue, pratiquée sans être nécessairement réfléchie, la nature en ville souffre fréquemment d'un manque de reconnaissance et de considération. Avant de penser à un nouveau type de végétation urbaine, il ne serait pas également inutile de réfléchir aux rapports que les habitants entretiennent avec elle.

Remerciements

61 Cette étude a été financée par l'Agence Nationale de la Recherche (Référence : ANR-09-VILL-07), dans le cadre du projet VegDUD : Rôle du végétal dans le développement urbain durable; une approche par les enjeux liés à la climatologie, l'hydrologie, la maîtrise de l'énergie et les ambiances.

Bibliographie

Abbara, B., 2002, L'aménagement des espaces verts en milieu urbain : un enjeu essentiel pour la production d'espaces urbains de qualité : le cas de l'Ile-de-France, thèse.

Akbari, H., 2002, Shade trees reduce building energy use and CO2 emissions from power plants. *Environmental Pollution*, 116, pp. 119-126.

AUDIAR, 2007, De la nature en ville à la ville-nature, 8p.

Alonso, C., E. Boutefeu et N. Wiplier, 2002, Pratiques et usages dans trois espaces verts publics de Lyon – Etude comparative, Rapport d'études, CERTU, 41p.

Arrif, T., 2010, Pratiques et représentations des usagers d'espaces verts : le cas du parc de Bercy, Éditions universitaires européennes, thèse, 212 p.

Bjerke, T., T. Ostdahl, C. Thrane, et E. Strumse, 2006, Vegetation density of urban parks and perceived appropriateness for recreation, *Urban Forestry & Urban Greening*, 5, 1, pp 35-44.

Blanc, N., 2009, Vers un urbanisme écologique ?, *Urbia - Les cahiers du développement durable* édité par l'Observatoire de la Ville et du développement durable (Université de Lausanne) «Urbanisme végétal et agriurbanisme» 8, pp39-59.

Boutefeu, E., 2005, La demande sociale de nature en ville : enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise, Lyon, Éditions Puca – Certu, collection Recherches n° 154, 81 p.

Boutefeu, E., 2007, La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux, *Géoconfluences*, [En ligne] URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageViv.htm>. Consulté le 10 avril 2010.

Chiesura, A., 2004, The role of urban parks for the sustainable city, *Landscape and Urban Planning*, 68, pp 129-138.

Clergeau, P., 2007, Une écologie du paysage urbain, Editions Apogée, 142 p.

Conseil économique et social, 2008, La nature dans la ville. Biodiversité et urbanisme, rapport présenté par Reygrobelle B., Editions des Journaux Officiels, 182 p.

Da Cunha, A., 2009, Urbanisme végétal et agriurbanisme : la ville entre artifice et nature, *Urbia, les cahiers du développement urbain durable*, 8, pp. 1-20.


Dupont, G., 1958, Equipements des grands ensembles, *Urbanisme*, 62-63.

Grawitz, M., 1993, Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 1040 p.

Emelianoff, C., 2000-2001, L'écologie urbaine entre science et urbanisme, *Quaderni*, 43, pp 85-99.

Emelianoff, C., 2007, Les quartiers durables en Europe : un tournant urbanistique?, *Urbia, les cahiers du développement urbain durable*, 4, pp. 11-30.

Grojean, M. et J.-P. Thibault, 2001, L'espace urbain en méthodes, Marseille, Editions Parenthèses, collection Eupalinos, 217 p.

- Matsuoka, R. et R. Kaplan, 2008, People needs in the urban landscape : analysis of landscape and urban planning contributions, *Landscape and urban planning*, 84, pp. 7-19.
- Nowak, D. J., D. E. Crane et J. C. Stevens, 2006, Air pollution removal by urban trees and shrubs in the United states, *Urban forestry and Urban greening*, 4, pp. 115-123.
- Pumain, D., T. Paquot et R. Kleinschmager, 2006, *Dictionnaire de la ville et l'urbain*, Paris, Economica, 320 p.
- UNEP, 2008, *Les espaces verts de demain. Usages et attentes des Français*, Ipsos
- Saint-Marc, P., 1971, *Socialisation de la nature*, Paris, Stock, 380 p.
- Sanesi, G. et F. Chiarello, 2006, Residents and urban green spaces: the case of Bari, *Urban forestry and Urban greening*, 4, pp. 125-134.
- Schipperijn, J., O. Ekholm, U. K. Stigsdotter, M. Toftager, P. Bentsen, F. Kamper-Jørgensen et T. Randrup, 2010, Factors influencing the use of green space: Results from a Danish national representative survey, *Landscape and urban planning*, 95, pp 130-137.
- Van Herzele, A. et T. Wiedmann, 2003, A monitoring tool for the provision of accessible and attractive urban green spaces, *Landscape and urban planning*, 63, pp. 109-126. 

Notes

- 1 Cf. l'article Emelianoff C., 2000-2001, L'écologie urbaine entre science et urbanisme, *Quaderni*, 43, pp85-99, qui retrace l'évolution de l'écologie urbaine en tant que « science », depuis l'École de Chicago jusqu'à la fin du siècle où le concept de « ville durable » vient relancer les questions latentes autour de l'écologie urbaine.
- 2 Propos cités dans la revue *Diagonale*, de novembre 2008
- 3 Pour plus de précisions, www.terrabotanica.fr
- 4 Ce chiffre exprime la surface du domaine municipal. Le parc en lui-même couvre 19ha
- 5 Le Grand Blottereau : 30 enquêtes, Jardins de l'Ile de Nantes : 32 enquêtes, Les Capucins : 10 enquêtes, Les Bords de l'Erdre : 29 enquêtes
- 6 Ville de Genève, 2006, *Nature en ville et développement durable*
- 7 À l'exception des jeux d'enfants qui sont entourés d'une grille d'1 mètre de haut pour des facilités de surveillance et des raisons de sécurité.

Pour citer cet article

Référence électronique

Nathalie Long et Brice Tonini, « Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012, mis en ligne le 31 octobre 2012, consulté le 04 mars 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/12931> ; DOI : 10.4000/vertigo.12931

À propos des auteurs

Nathalie Long

Géographie, Chargée de recherche CNRS, UMR LIENSs – IRSTV. Bâtiment ILE, 2 rue Olympe de Gouges, 17 000 La Rochelle, France, Courriel : Nathalie.Long@univ-lr.fr

Brice Tonini

Géographie, post-doctorant, CERMA – IRSTV. École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, 6 quai François Mitterand, BP 16202, 44262 Nantes Cedex 2, France, Courriel : Brice.Tonini@univ-nantes.fr

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

De nos jours la végétation, par opposition au minéral, occupe une place importante dans le tissu urbain des villes occidentales. Elle est de plus en plus désirée par les urbains pour leur permettre de supporter la ville, de l'accepter dans leurs pratiques et usages quotidiens. Les espaces verts sont des lieux de détente et de récréation, prisés par les citoyens (Emelianoff, 2007; Da Cunha, 2009). Les apports de la végétation sont indéniables : elle est une source de bien-être et de plaisir, et son pouvoir apaisant contribue à la réduction de certains maux urbains comme la pollution de l'eau et de l'air ou l'îlot de chaleur urbain. (Akbari, 2002; Nowak et al., 2006; Matusoka et al., 2008). Si 7 Français sur 10 choisissent aujourd'hui leur lieu de vie en fonction de la présence d'espace vert à proximité de leur habitation (UNEP, 2008), les raisons de cet engouement sont diverses : relaxation, rencontre des autres habitants ou pratique d'un sport ou d'une activité récréative (Sanesi et al., 2006). D'après une enquête menée sur les pratiques et le ressenti de visiteurs de trois parcs urbains nantais et auprès d'habitants d'un quartier durable d'Angers, il en ressort une volonté réelle des usagers de faire une coupure avec la ville, de se retrouver dans un endroit calme ou de pratiquer une activité. L'ambiance du parc (entretenu/sauvage) ne semble pas avoir d'influence sur le ressenti des usagers. Ces résultats permettent de cerner les demandes de nature pour pouvoir mieux y répondre lors de futurs aménagements urbains.

Nowadays, vegetation takes large place in the urban fabric of the occidental cities. Natural spaces are wanted by the urban population to support the city and accept it (Emelianoff, 2007; Da Cunha, 2009). The vegetation contribution is undeniable: vegetation generates calm, well-being, a quality of living environment and contributes to reduce several urban problems like air pollution, water pollution, urban heat island, ... (Akbari, 2002; Nowak et al., 2006; Matusoka et Kaplan, 2008). If seven out of ten french people opt for a dwelling near an urban park (UNEP, 2008), several reasons explain this wish : relaxation, meeting, recreation or sport activities, ... (Sanesi et Chiarello, 2006). From a survey about feeling and practice of users, realized in three urban parks of Nantes and in a sustainable district of Angers, the users want to be separated from the city, to stay in a quiet space or to practice a recreation activity which varies according to age. The park atmosphere (well-kept garden or wild nature) has not a direct influence on the users feeling. These results precise which vegetation is desired in the city to improve the next urban planning.

Entrées d'index

Mots-clés : espace vert urbain, végétation, ressenti, pratique, ambiance, enquête

Keywords : urban park, vegetation, feeling, activity, atmosphere, survey